

LES OTAGES (1) ...

Le décret porte de plus que chaque exécution sommaire d'un prisonnier de guerre appartenant à la Commune sera suivie d'une triple exécution d'otages désignés par le sort.

Que les âmes sensibles se joignent à nos hypocrites et féroces adversaires, et crient tant qu'elles voudront au mépris de l'Humanité. Qu'elles parlent de retour à la barbarie. Ce ne sera que sottise.

Qui donc est cause de cette mesure de légitime défense, barbare si l'on reste dans la pure abstraction, mais absolument justifiable en ce cas?

Comment! non seulement on donne, de Versailles, l'ordre d'ouvrir le feu contre Paris, mais on procède dès le début même de l'action au massacre des prisonniers, massacre dont on se vante dans une proclamation spéciale!

Ce système, inauguré à Courbevoie le 2 avril, est poursuivi à Rueil le 3, à Châtillon le 4, et l'on voudrait que les amis des victimes, prêts à subir à toute heure le même sort, attendissent froidement d'être égorgés à leur tour, sans rendre coup pour coup.

Que ceux qui trouvent odieux notre décret s'en prennent à ceux qui l'ont rendu inévitable.

Son seul tort est d'être illusoire, la proportion des otages dont nous pourrions nous saisir, comme nombre et comme qualité, étant minime en comparaison de ceux des nôtres contre lesquels Versailles sévira.

Ce décret rendra seulement Thiers et consorts plus circonspects: ils assassineront désormais sans phrase.

Comme on s'y devait attendre, le décret sur les otages a fourni un honnête prétexte à trois timides et à un roublard pour se retirer prudemment de la Commune, bien qu'ils aient fait le possible pour y être délégués. Ils croyaient alors à la possibilité du succès.

Le docteur Goupil, l'évadé de la Conciergerie après le 31 octobre, le journaliste Ernest Lefèvre, du *Rappel*, et mon brave ami Ulysse Parent, qui croit à Gambetta, à Floquet et autres de même acabit; enfin l'ex-blancriste babouviste Ranc ont envoyé leurs démissions, ne pouvant admettre le décret, qu'ils qualifient, eux aussi, de retour à la barbarie.

Ils ont grand soin d'en informer tout d'abord les journaux, qui ont annoncé leur acte, avant même que le Conseil en ait pu prendre connaissance.

Dans sa démission, l'ex-bras droit de Gambetta à Tours, durant le siège, joue sur les mots. «*Il ne déserte pas pour cela la cause que nous défendons*»; il se contente de «*rentrer dans le rang*». Sans dire lequel, bien entendu.

La situation particulière de cet alterego du génois élu par Belleville en 1869, prête à la démission de Ranc le caractère d'une sorte de déclaration de guerre inspirée par son patron qui, à Saint-Sébastien où il se prélassait, ayant appris notre insuccès militaire, lui a certainement donné l'ordre de désertir son poste.

(1) Titre de l'extrait choisi par *Anti.mythes*.

Décidé à en avoir le cœur net, je vais le trouver au bureau du IX^{ème} arrondissement où je le rencontre en compagnie de notre ami commun Bayeux-Dumesnil.

Je lui demande comment il pense à démissionner après avoir si tort insisté pour être délégué à la Commune.

Il se retranche obstinément derrière le fameux décret. Il veut, me dit-il, réserver son honneur et son avenir politique.

Se réserver! Voilà le fond du sac.

Ce mot me rappelle, en effet, l'habituelle attitude de ce citoyen.

Son grand art, c'est de se réserver. Sous l'Empire ça été son jeu invariable.

Mais, pourquoi se réserver? - Pour l'avenir? - Quel avenir? - Le sien, donc!

Pour Ranc et ses amis politiques, la République c'est eux et rien d'autre.

Est-on capable de trouver une ligne de lui dans laquelle se manifeste une conception de la République dont il se prétend un dévot?

Bien malin celui qui la découvrira!

Dans un fol élan de jeunesse - on n'est pas parfait à cet âge - il s'est, sans le vouloir certes, trouvé compromis dans un prétendu complot contre Badinguet en 1853, et a de ce chef été envoyé en Afrique. On ne l'y reprendra plus!

Il en a assez d'être du côté des vaincus, et comme c'est sans doute tout ce que peut lui offrir la Commune, il la lâche sans plus de façon, au nom des «*grands principes...*» et de l'Humanité.

Comme pour tous les républicains de sa trempe, la République c'est la possibilité de devenir gouvernant, afin d'exploiter à son tour les gouvernés.

Ces classiques sont tous les mêmes, et c'est d'eux que Proudhon écrivait autrefois avec raison: *Leur démocratie c'est l'envie.*

Gustave LEFRANÇAIS.
